



Bonjour à tous!

Je me présente Pascale Simard. Je travail dans le domaine des arts depuis 14ans en plus de mon entreprise personnelle. Pour répondre aux intérêts des jeunes, les Ateliers d'Arts Plastiques création glam proposent des formules sur les différentes pratiques artistiques. Chaque cours est construit autour d'un thème propre à stimuler l'imaginaire et favorisera l'apprentissage de techniques et de médiums variés. Les arts outilleront les jeunes à décoder l'univers qui les entoure. L'élève développera son esprit créateur, son identité personnelle et culturelle ainsi que sa sensibilité. Des projets variés et stimulants, détente et plaisir créatif sont au programme.

- *Scrapbooking*
- *Création de Bijoux*
- *Jeux de découverte*
- *Aquarelle*
- *Modelage dans l'argile et bien plus...*

Je vous invite à inscrire votre ou vos enfants au cours d'arts plastiques création glam et d'en voir les bienfaits créatifs de votre enfant. Au plaisir de vous compter dans notre équipe.

Pascale Simard



GLAM CRÉATION

FICHE D'INSCRIPTION

PRÉNOM DE LÉLEVE:.....

NOM:.....

ANNÉE SCOLAIRE:..... ÂGE:.....

DATE DE NAISSANCE.....

PARENT:.....

COURRIEL:.....

TÉL MAISON.....

TRAVAIL:.....

CELLULAIRE:.....

ADRESSE.....

VILLE:.....

CODE POSTAL:.....

JAI LU ET COMPRIS LES TERMES ET CONDITIONS DU PAIEMENT ET
REMBOURSEMENT

SIGNATURE:.....

DATE:.....

Formulaire de reconnaissances des risques

Je, _____, reconnais que mon enfant suivra des cours d'arts plastiques du mercredi 21 septembre 2016 au mercredi 14 décembre 2016 à l'École Vision Beauce de Ste-Marie.

Prendre note qu'il n'y aura pas de cours pendant la semaine de lecture, soit le mercredi 9 novembre 2016.

Je reconnais aussi que, même si peu de blessures arrivent dans ce domaine, il peut y avoir **certains risques**.

Je reconnais également que la discipline de mon enfant est **très importante** et qu'après deux avertissements, mon enfant devra **quitter le cours et aucun remboursement ne sera effectué**.

Je déclare avoir pris connaissance des risques et conditions énumérés dans le présent formulaire et être en mesure de faire entreprendre ce cours par mon enfant en toute connaissance de cause et en **acceptant les risques** que peuvent comporter ce cours.

Signature : _____

Date : _____

Merci et au plaisir,

Pascale Simard



GLAM CRÉATION

Document à conserver

Modalités d'inscription

GLAM CRÉATION

- Seules les inscriptions reçues par la poste avant le 12 septembre avec le paiement requis seront acceptées.
- Le premier cours aura lieu le mercredi 21 septembre.
- Aucune inscription ne sera reçue à l'École Vision Beauce.
- Un maximum de 20 inscriptions par cours seront acceptées. *Bien noter sur le formulaire d'inscription si vous voulez mettre votre enfant sur notre liste d'attente pour la prochaine session.
- Prendre note qu'il n'y aura pas de cours pendant la semaine de lecture, soit le mercredi 9 novembre.
- Le groupe d'âge pour les cours d'arts plastiques Glam création est à partir de 6 ans pour garçons et filles.

Paiement

- Le paiement doit être effectué en argent comptant ou par chèque à l'ordre de Pascale Simard en date du 12 septembre 2016 **AU PLUS TARD**.
- Le montant total de la session d'une durée de 12 semaines est de 130\$.
- Des frais de 30\$ seront chargés pour tout chèque sans provision.

- Veuillez poster votre formulaire d'inscription avec le paiement requis ainsi que le formulaire de reconnaissance des risques avant le 12 septembre 2016 à l'adresse suivante :

**Pascale Simard
897 Léopold Brochu
Ste-Marie de Beauce, QC
G6E 0M5**

- Un tablier ou un chemisier pour les arts est obligatoire. Le tablier glam création vision est optionnel au montant de 35\$. Me contacter par courriel pour la grandeur en pouce de votre enfant, plusieurs choix de tablier vous seront offerts. coiffureglam@gmail.com
- Vous recevrez une confirmation par courriel lors de la réception du paiement.

Annulations et Remboursements

- Il n'y aura aucun remboursement après le début des activités sauf pour cause majeure (maladie, accident ou blessure) **Le billet du médecin est obligatoire.**
- Si le nombre maximal d'élèves est atteint, vous serez avisé par téléphone et remboursé de la totalité du montant.

- Pour toute annulation avant le début des cours, vous serez remboursé moins 25\$ pour les frais administratifs.
 - Possibilité d'avoir un reçu pour vos impôts.
-